



Site web: www.fo-dgfip-sd.fr/084/

Avignon, le 12 juillet 2012

Compte-rendu de la CAPL n° 2 du 12/07/12 relative aux mutations des cadres B

Cette CAPL avait pour objet l'examen des projets de mouvement établis par l'administration pour les 2 filières, gestion publique et fiscale.

Il importe de rappeler que les règles de gestion entre les 2 filières ne sont à ce jour pas harmonisées et restent bien différentes, les prérogatives de la direction locale étant bien supérieures dans le cadre de l'ex gestion publique, notamment en ce qui concerne les listes d'aptitude.

Dans la filière gestion publique, 11 demandes de mutations (9 internes et 3 de collègues nouveaux dans le département) étaient en question :

- les 3 nouveaux collègues sont affectés au CFP de Sorgues, au SIP d'Avignon Est et au CFP de Gordes.
- en ce qui concerne les mutations internes, 5 demandes ont été satisfaites et les postes suivants seront pourvus d'un nouveau contrôleur au 1^{er} septembre : DDFIP service SPL, CFP Montfavet Hospitalier, DDFIP Budget Logistique, CFP Carpentras Hospitalier, DDFIP Dépense Etat.

En plus de ces demandes de mutations, 6 collègues de la filière gestion publique seront nommés contrôleurs au 1^{er} septembre.

5 d'entre eux, soit pour nécessité de service soit parce qu'ils étaient seul à postuler pour le poste en question, sont nommés sur place. Le 6^e est affecté à la DDFIP au Pôle Fiscal.

Dans la filière fiscale, la CAPN du 3 juillet avait établi par résidence et par métier (fiscalité personnelle, fiscalité professionnelle, hypothèques) la liste des personnes affectées dans le département,

collègues nommés par liste d'aptitude inclus, à charge pour la CAP locale d'établir précisément les affectations.

Ainsi, sur Avignon sont nommés :

- en fiscalité professionnelle : 2 contrôleurs au SIE Est, 1 au SIE Ouest, 1 au PRS.
- en fiscalité personnelle : 2 contrôleurs au SIP Est.
- en conservation des hypothèques : 3 contrôleurs au 1^{er} bureau, 2 au 2^e bureau.

Sur Carpentras :

- en fiscalité professionnelle : 2 contrôleurs au SIE.
- en fiscalité personnelle : 1 contrôleur au SIP.

Sur Orange, en fiscalité professionnelle : 2 contrôleurs à l'ICE, 1 au SIE.

Sur Cavaillon, 2 collègues du SIP qui avaient demandé à muter à la FI ont vu leur demande rejeter faute d'emploi vacant dans ce service.

Enfin, il importe de noter que 4 des collègues de la filière fiscale affectés lors de cette CAPL sont aussitôt détachés, sur proposition de la Direction et avec leur accord, dans un autre service. C'est la raison pour laquelle FO-DGFIP s'est abstenu lors du vote sur ce mouvement car s'il est compréhensible voire souhaitable que de tels aménagements existent, un trop grand recours à ces méthodes dénaturent le système de mutation. Pour information, les autres organisations syndicales ont voté contre.

Vos représentants FO-DGFIP : Damien Pérasse, Frédérique Bonnet.

Etait aussi présente : Catherine Locret